



Samedi 13 mai 2023 - 10h-12h

**ST-PIERRE
D'ENTREMONT
SAVOIE**

Compte rendu du Conseil de hameaux :

**Bourg, Pré du Comte, Verneray, Gentianes, Roche Veyrand,
Combettes d'en bas, Combettes d'en haut, Plan champ**

Présents : Yves Barmine, Cécile Blanke, Claude Blanke, Guy Cartannaz, Chantal Connochie, Dambuyant, Bernard Garavel, Julie Pépin, Emile Rey, Monique Rey, Fabien Rey, Wilfried Tissot (à partir de 10h 45).

Excusée : Éveline Kreczanik

Animation : Chantal Connochie, adjointe au maire en remplacement d'Éveline Kreczanik (empêchée), conseillère municipale, Fabien Rey, conseiller municipal, Wilfried TISSOT, maire.

Habitantes-relais : Cécile Blanke, Julie Pépin.

Les animateurs excusent l'absence de l'élue animatrice, Éveline Kreczanik, remplacée ce jour par Chantal Connochie, puis annoncent les questions des habitants qu'ont relayées les habitantes-relais :

- Calendrier prévisionnel des travaux concernant
 - La traversée du bourg
 - La maison blanche
 - L'ancienne école
 - L'espace multi-activités (EMA)
- Ouverture de la MAM
- Stationnement aux Gentianes
- Éclairage public

Questions	Réponses
Où en sont les travaux concernant la traversée du bourg ?	L'enfouissement des réseaux est fait mais les retards sont dus à l'attente du contrôle d'Enedis. Ce contrôle ne peut être fait qu'une fois que tous les trous sur la chaussée seront bouchés. Or, il en existe encore un devant la maison en travaux.

	<p>Dès qu'Enedis sera passé, le revêtement de la chaussée traversant le bourg sera fait.</p> <p>Avant l'hiver prochain, la place René Cassin, le parking, le parvis devant le presbytère, l'espace (ludique) à côté de la boulangerie et les gradines seront aménagés.</p> <p>A la suite de la deuxième réunion publique au sujet de l'aménagement de la place, trois scénarios ont été proposés (1° une halle devant l'ancien presbytère, 2° un parvis mettant en valeur l'église, 3° un kiosque construit à la place de la maison blanche).</p> <p>Les présents prennent connaissance du dossier qu'ont apporté les animateurs. Il est par ailleurs consultable en mairie.</p> <p>Il est prévu de mettre le monument aux morts devant l'ancien presbytère au niveau de l'actuelle chambre des vannes.</p>
<p>Quel sort est réservé à la maison blanche (l'ancienne station essence) ?</p>	<p>Elle sera démolie, les Bâtiments de France ayant donné leur autorisation.</p> <p>Elle sera peut-être remplacée par un commerce (le repreneur potentiel aurait besoin d'une surface plus grande).</p> <p>Restera de toutes façons à traiter la question de la dépollution des cuves souterraines.</p> <p>Les habitants présents manifestent leur contentement à l'annonce de la disparition de l'actuelle maison blanche.</p> <p>Information : la mairie a donné l'autorisation à l'association « Solidarité entre monts et peuples » de loger temporairement (pendant la période estivale) deux migrantes avec leurs deux enfants.</p>
<p>Quelles prévisions pour l'ancienne école ?</p>	<p>Les travaux ont commencé au rez-de-chaussée.</p> <p>Le retard est dû en particulier au traitement du champignon « mэрule » dans la cave.</p> <p>Il est prévu d'installer La Poste au rez-de-chaussée gauche, un local « jeunes » au rez-de-chaussée droit.</p> <p>Quatre appartements locatifs occuperont le 1^{er} et le 2nd étages. Un ascenseur les desservira.</p> <p>L'isolation du bâtiment se fait à l'intérieur, ce qui préserve l'aspect de la façade.</p>
<p>Quand réouvrira l'EMA ?</p>	<p>Différents diagnostics ont été réalisés. Les raisons de la fragilité du bâtiment sont maintenant partagées par tous. Les raisons étant multiples, il est nécessaire que les parties se mettent d'accord sur une répartition, une hiérarchie et un niveau d'importance des causes. Cela</p>

	<p>permettra de définir un niveau de responsabilité et de de financement des réparations. Pour l'instant le choix de la réparation semble fortement probable. Nous n'avons donc pas encore de délai de réouverture. Suite à la réunion des assureurs au mois de juin, le maire rédigera un article mis en ligne à ce sujet fin juin.</p>
<p>A quand l'ouverture de la MAM ?</p>	<p>L'appartement du 1^{er} étage de l'ancien presbytère a été entièrement rénové en vue d'y accueillir la Maison d'Assistantes Maternelles.</p> <p>Les agréments ont été délivrés, la dernière formation se terminera le 27 juin.</p> <p>La PMI (Protection Maternelle et Infantile) avait donné son accord en juillet 2022 pour ce local ; elle viendra constater la fin des travaux et l'aménagement intérieur le 22 juin 2023.</p> <p>L'ouverture est maintenant prévue le 17 juillet prochain.</p> <p>Il n'y aura pas de fermeture en août.</p>
<p>Quelles décisions ont été prises au sujet de l'éclairage public.</p>	<p>Dans les hameaux, la réduction du temps d'extinction n'a pas posé de problème.</p> <p>En revanche dans le bourg, après une période d'expérimentation, on est revenu à l'horaire précédent.</p> <p>Un problème technique reste à résoudre : celui de la sectorisation.</p> <p>Pour le bourg (jusqu'au camping) et les abords de la Maison Hermesende, il faut maintenir l'éclairage jusqu'à minuit les soirs où il y a théâtre, cinéma, etc.</p>
<p>Comment interdire le stationnement sauvage aux Gentianes sur l'aire de stockage du bois ?</p>	<p>La présence du panneau d'interdiction de stationner aux non-riverains ne suffit pas.</p> <p>Une solution est retenue : poser une rubalise sur l'espace de stockage du bois.</p> <p>À suivre...</p>

Dans un second temps d'échange sont venues des questions concernant

- Le Pré du Comte

Il faudrait déplacer le container poubelle qui se trouve dans le virage sur la route du Pré du Comte sur la partie plate de la route.

Les animateurs élus demanderont au service Déchets de la CCCC l'autorisation de la faire.

Les soirs de spectacle à la salle Notre-Dame, des voitures se garent dans le virage et parfois des deux côtés de la route, ce qui constitue un danger car en cas de besoin les services de secours ne pourraient plus passer.

Il est suggéré qu'on mette une rubalise afin d'empêcher le stationnement à cet endroit ces soirs-là.

Les animateurs transmettent la demande en mairie.

- L'église

Il y a plusieurs travaux à faire dans l'église, en particulier celui sur le chauffage.

Il est vrai qu'il faudra lancer des travaux très importants sur l'église : le toit et sa charpente, les murs...

Étant donné les projets déjà en cours sur la traversée du bourg, la place, l'ancienne école, les voiries... ceux qui devront être faits sur le bâtiment de l'église viendront plus tard. Pour le moment on ne peut qu'entretenir au mieux, coup par coup. La mairie a demandé des devis pour avoir au moins un chiffrage global de tout ce qu'il faudrait faire sur l'église. Les entreprises ne répondant pas, la mairie va relancer ou essayer de changer d'entreprise.

Quant au chauffage, la question a été traitée par la mairie en fonction des contraintes techniques.

Enfin, la question de la périodicité des conseils de hameaux a été posée : un seul conseil par an est souhaité.

La question d'un thème plus général à traiter après les questions touchant aux hameaux proprement dits est retenue. Sont proposés : le logement, l'emploi, la mobilité... Que les habitants proposent des questions à traiter dans l'ensemble des hameaux, voire en réunion publique !

Après cette réunion, les échanges se sont prolongés autour d'un verre de l'amitié offert par la mairie. Merci à Julie d'avoir apporté de quoi accompagner la boisson !

Merci à ceux qui ont pu participer à cette rencontre et à ceux qui, n'étant pas disponibles, ont pu cependant s'exprimer dans les messages qu'ils ont envoyés aux habitants relais !

Merci à Claude Blanke de s'être proposé comme habitant-relais pour le prochain conseil de hameau !

Nous souhaitons que ce conseil de hameau centré autour du bourg permette à tout habitant (en résidence principale ou secondaire) de participer à la réflexion sur le « bien vivre » dans notre commune.

Les animateurs-élus s'engagent à informer les habitants des réponses apportées aux questions au fur et à mesure de ce qui sera fait, et cela par l'intermédiaire des habitants-relais.

Version relue par le maire